

Communication du 15.12.2009

"Futur de l'école de tennis" (aux parents de nos élèves)

Madame, Monsieur,

Comme nous l'avons annoncé lors de la dernière assemblée générale et que vous l'avez certainement appris, les structures de l'école de tennis du TC Morges vont être revues et modifiées d'ici le début de la prochaine saison d'été.

Il est en effet nécessaire de réviser les contrats liant actuellement le club avec ses professeurs. En outre, l'existence de tensions internes à l'école de tennis n'est plus de nature à permettre la poursuite harmonieuse de l'enseignement. Le comité a donc décidé de mettre au concours les postes de professeur de l'école de tennis

Nous allons lancer ces prochains jours un appel aux candidatures pour cette fonction, auquel les professeurs actuels pourront participer. Durant le processus de sélection, le comité s'entourera d'une commission restreinte, à même de le conseiller et l'appuyer, conformément à la décision de l'assemblée générale. Afin que l'ensemble de la démarche puisse se dérouler hors de toute pression ou parti pris et en toute indépendance, le comité a décidé de recruter cette commission auprès de membres du club, de joueurs de compétition ou de parents d'anciens élèves ayant quitté l'école de tennis.

Les travaux de cette commission auront lieu en janvier prochain, dans le but de pouvoir, dès que possible, vous orienter sur les futures structures. Si celles-ci devaient ne pas rencontrer votre agrément, les élèves de l'école de tennis membres du club aurons la possibilité de démissionner jusqu'au 31 mars 2010, en dérogation des dispositions statutaires imposant une démission au 31 décembre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de la démarche en cours. Dans l'intervalle, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos vœux pour de belles fêtes de fin d'année ainsi que nos salutations les meilleures.

TENNIS CLUB DE MORGES

Le président

(Commission de nomination des professeurs/CNP)

Cette commission consultative a pour but d'évaluer et de proposer les options d'organisation et de structures de l'EdT. Elle soumettra des critères clés pour l'évaluation des candidatures aux postes de professeurs de l'EdT. Elle tiendra également compte du point de vue du parent d'élève, que celui-ci soit membre ou non du TCM, et quelles que soient les catégories de force et d'âge concernées. La commission analysera les dossiers et dressera une recommandation.

Composition de la CNP:

- Pierre Hoessly et Maurice Eglin (comité TCM)
- Jean-Bernard Pugin et Silvio Munari (anciens parents d'élèves)